

**AUTO-ECOLE S'TOP PERMIS
COURS CHIODI – EVOLUTION
20240 GHISONACCIA
06.77.23.92.63 / 04.20.57.03.13
autoecole.stoppermis@gmail.com
Siret N° 824 837 892 00010
Agrément n° E 17 02B 0002 0
Déclaration d'activité n° 94 20 2097020**

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS CE
CONFORME AU REMC
(49 heures réparties sur 7 jours)

COMPETENCE N° 1

MAITRISER le maniement du véhicule et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul.

- Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite, et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Démarrer et s'arrêter.
- Utiliser la boîte de vitesse (selon l'équipement).
- Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.
- Spécifique « CE et BE » : savoir atteler et dételé.

COMPETENCE N° 2

EFFECTUER les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité.

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises.
- Connaître les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport de marchandises.
- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et posture).
- Savoir réaliser un stationnement au créneau et une mise à quai.
- Savoir réaliser un attelage et un dételage

COMPETENCE N° 3

APPREHENDER la route en fonction du gabarit du véhicule et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte (notamment celles spécifiques aux véhicules affectés au transport de marchandises).
- Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux véhicules affectés au transport de marchandises).
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

COMPETENCE N°4

CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
 - Croiser, dépasser, être dépassé.
 - Négocier les virages de façon sécurisante.
 - Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
 - Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
 - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
 - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
 - Conduire en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPETENCE N°5

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident. Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

MOYENS PEDAGOGIQUES PERMETTANT DE SUIVRE L EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

- Bilan à chaque fin de leçon. Validation des acquis sur le livret
- Lorsque les compétences 1,2,3,4 et 5 sont validées, mise en condition d'examen blanc du candidat par le moniteur

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences pour la conduite d'un ensemble de véhicules. Ces grilles détaillent, pour chaque compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des compétences associées, qui implique la conscience que vous aurez de vos capacités, des vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

DIPLOME VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (ETG) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportement du conducteur. (**21 heures réparties sur 3 jours**)
- Passer avec succès les épreuves pratiques d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres de chaque véhicule. (**49 heures réparties sur 7 jours**)

PUBLIC VISE

Élèves de 21 ans titulaire du permis de conduire catégorie C en cours de validité.